

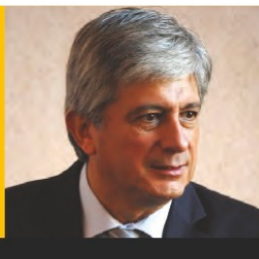
TRIBUNES • *Economie circulaire*

PAQUET EUROPÉEN SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UN RENDEZ-VOUS RATÉ

Par Hervé FÉRON

► Député SRC de Meurthe-et-Moselle

► Maire de Tomblaine



C'est en passant de l'économie linéaire à l'économie circulaire que l'Union européenne trouvera des réponses adaptées aux enjeux qui la traversent. L'économie circulaire reste un concept relativement méconnu dans notre société. Ce modèle, qui propose une refonte de l'économie traditionnelle et verticale vers une conception horizontale de celle-ci, constitue pourtant une réponse cohérente aux défis sociaux et environnementaux de l'Union européenne. Plutôt que de s'engager dans l'impasse de l'abaissement continu du coût du travail, cette dernière doit en effet pallier son manque de matières premières bon marché par une utilisation optimale de ses ressources dans une recherche d'éco-efficience constante.

Il est urgent de prendre des mesures alors même que la pollution affectant déjà notre santé provoque des changements climatiques irréversibles. Notre mode de vie bouleversant les équilibres naturels de la biosphère, il est temps d'abolir le système économique linéaire qui dépend de sources d'énergies sales et gaspille les ressources limitées de notre planète.

Il est difficile de ne pas être sceptique au sujet du nouveau « paquet sur l'économie circulaire » de la Commission européenne, présenté le 2 décembre dernier. Par rapport au précédent paquet retiré en 2014, les objectifs contraignants de ce paquet regroupant six projets de loi² ont été largement réduits et n'introduiront que très partiellement plus de circularité dans l'économie. Il y a donc lieu de s'interroger sur la portée réelle de ce paquet : n'est-ce pas

un agrégat de fausses solutions ?

D'une part, le paquet ne propose aucun objectif de diminution de l'incinération des déchets alors que celle-ci contribue aujourd'hui largement aux émissions de gaz à effet de serre³. Au contraire, il met en avant la « valorisation énergétique », qui n'est autre qu'un procédé de combustion à grande échelle des déchets organiques encore plus polluants qu'une centrale à charbon⁴.

D'autre part, rien n'est dit au sujet de l'écoconception, aspect pourtant majeur de l'économie circulaire qui permet de réduire les effets négatifs sur l'environnement tout le long du cycle de vie d'un produit, bien ou service, en s'efforçant de préserver ses qualités ou performances⁵. Il s'agit notamment de lutter contre l'obsolescence programmée et de faciliter le recyclage ou « remanufacturing »⁶.

Plutôt que ce précis de mesures en demi-teinte et de rendez-vous ratés, le paquet européen aurait dû être l'occasion de promouvoir une approche globale de la circularité économique, en garantissant

« le paquet européen aurait dû être l'occasion de promouvoir une approche globale de la circularité économique, en garantissant un approvisionnement durable des populations, le respect des sols et nappes phréatiques... »

un approvisionnement durable des populations, le respect des sols et nappes phréatiques, le développement de la biomasse ou de la permaculture, la lutte contre l'élevage intensif, ou encore la protection de la biodiversité à l'échelle supranationale.

Tout ceci bien sûr sans négliger la ressource suprême, à savoir : l'humain, qui a vocation à faire partie intégrante de ce cercle vertueux puisque nous appartenons aux mêmes écosystèmes. Ceci implique de lutter contre les inégalités et la pauvreté, de garantir l'accès aux droits fondamentaux, à la nourriture, un toit, des soins et une éducation à tous afin de construire un avenir commun et durable pour l'humanité et la planète entière.

Alors que se pose désormais la question de la concrétisation des engagements ambitieux formulés à l'occasion de la COP21, les mesures du paquet européen sur l'économie circulaire doivent être plus ambitieuses pour gagner collectivement la lutte contre le réchauffement climatique. ●

1. à elle seule responsable de la mort prématurée de plus de 7 millions de personnes dans le monde et d'un quart des maladies selon l'OMS (2014)

2. sur le gaspillage, les emballages, les décharges, les véhicules en fin de vie, les piles et les accumulateurs et les déchets électroniques

3. Comme le dénoncent des ONG tels que Les Amis de la Terre ou Zero Waste France

4. selon le collectif de la Global Alliance for Incinerator Alternatives.

5. Journal officiel

6. Exemple typique de remanufacturing : depuis longtemps, la filière automobile propose des pièces remises à neuves pour les réparations des véhicules.



<http://www.trombinoscope.com/telechargement/Revues/201/H.Feron.pdf>